

En Grande-Bretagne, défendre les chrétiens est interdit.

écrit par Louis | 20 novembre 2016



La Grande-Bretagne en voie avancée d'islamisation.

« Premier » est une radio commerciale chrétienne anglaise qui émet, en moyenne fréquence, notamment sur Londres.

Mise en cause pour le message suivant:

« Les sondages montrent que plus de 60 % des chrétiens pratiquants sont de plus en plus discriminés sur leurs lieux de travail. Nous sommes vraiment intéressés d'obtenir sur ce problème des renseignements sûrs et fiables pour en informer le public afin de contribuer à plus de justice dans notre société. Si vous avez des faits à signaler, veuillez nous contacter »

« Premier » a du se plier à la décision du RACC et arrêter la diffusion du message, mais a décidé de faire appel de cette décision. Or, voici quelques jours, la Cour d'appel de Londres, a confirmé la décision du RACC.

Paul Kerridge, a déclaré que la décision de la Cour d'appel était « un sale jour pour la liberté d'expression des chrétiens, pour la justice et pour la démocratie [car désormais] la diffusion radiophonique de tout message ayant pour but de recueillir des renseignements destinés à rendre plus juste la société, doit être considéré comme illégal »

<https://www.christianophobie.fr/breves/grande-bretagne-une-radio-chretienne-condamnee-pour-sa-lutte-contre-la-discrimination-antichretienne#.WDCsHrkYypo>

Complément de Louis.

Le Radio Advertising Clearance Centre (RACC), un établissement public britannique chargé de vérifier que les annonces publicitaires sont conformes aux lois et notamment qu'ils ne véhiculent pas de messages politiques lesquels sont interdits sur les radios en Grande-Bretagne depuis 2003.

L'avocate Andrea Williams, du Christian Legal Center, s'est dit « sidérée qu'un message aussi anodin, diffusée sur une radio privée chrétienne, puisse être considéré comme illégal alors qu'il ne s'agit, en fait, que d'une initiative visant à obtenir des informations du public dans le but louable de contribuer à plus de justice dans la société ». Un cas flagrant de discrimination antichrétienne.